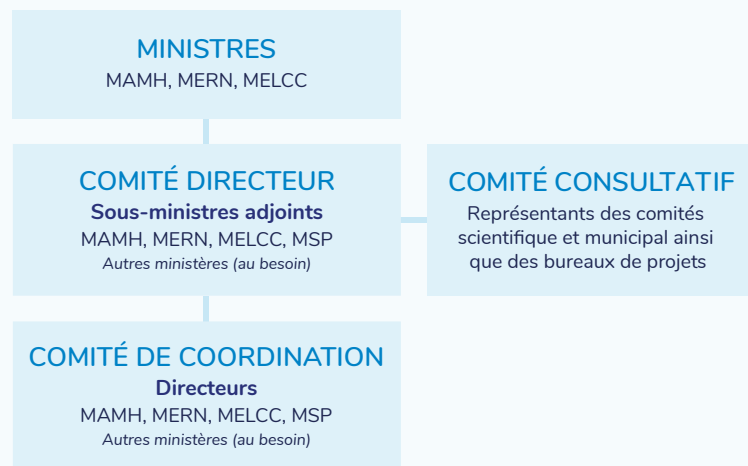


FAITS SAILLANTS 2020-2021 – PLAN DE PROTECTION DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS

Une gouvernance bien établie



Cartographier

Poursuite du projet INFO-Crue visant à :

- produire la cartographie des zones inondables en eaux libres pour les 50 bassins versants prioritaires du Québec afin d'appuyer le déploiement du nouveau cadre normatif ;
- réaliser des modélisations en vue de rendre disponible une cartographie prévisionnelle en temps réel afin de cibler les secteurs susceptibles d'être inondés sur un horizon de quelques jours.

Soutien aux organismes municipaux les plus à risque d'inondations pour poursuivre l'actualisation de la cartographie des zones inondables :

- signature des conventions d'aide financière et octroi d'une aide financière de 2,79 M\$ pour la poursuite des travaux.

Planifier et intervenir

Mise en place de 10 bureaux de projets pour la planification de l'aménagement des zones inondables à l'échelle de certains bassins versants

Bassins versants et territoires visés

- Bassin Saint-Laurent Centre (lac Saint-Pierre)
- Bassin Saint-Laurent Est (une partie de la région de la Capitale-Nationale)
- Bassin Saint-Laurent Ouest (archipel de Montréal)
- Rivière Chaudière
- Rivière des Outaouais (embouchure et lac des Deux Montagnes)
- Rivière des Outaouais Ouest
- Rivière L'Assomption
- Rivières Richelieu et Yamaska
- Rivière Saint-François
- Rivière Saguenay

Élaboration du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations

- Volet Aménagements résilients.

Initiatives novatrices

Des actions bien implantées et qui progressent

- Se concerter pour protéger les Beaucerons.
- Caractériser les aboiteaux de Kamouraska.
- Mieux planifier les actions à Gatineau.
- Assurer, en partenariat avec Vivre en Ville, une transformation durable des milieux touchés par les inondations et une gestion optimale de l'urbanisation.

Des projets municipaux soutenus par le Cadre pour la prévention de sinistres qui se poursuivent

- Prendre en compte les embâcles de glace pour réduire les inondations – Saint-Raymond.
- Appuyer la relocalisation et la résilience d'une communauté – Saint-André-d'Argenteuil.
- Réduire les risques liés à un ruisseau très réactif – Coaticook.
- Sécuriser les installations de production d'eau potable – Terrebonne et Mascouche.
- Soutenir le départ volontaire de résidents touchés par les inondations – Brigham.

Mobilisation des parties prenantes

53 organisations de tous horizons

26 partenaires représentant les intérêts municipaux	2 partenaires du milieu économique	12 ministères du gouvernement du Québec ou sociétés d'État
3 partenaires communautaires	1 partenaire du gouvernement fédéral	9 partenaires universitaires

50 rencontres ou processus officiels de participation publique

Régir et encadrer

Sanction de la Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions.

Élaboration d'un régime transitoire remplaçant la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et les dispositions réglementaires de la zone d'intervention spéciale mise en place en 2019.

Connaître et communiquer

Travaux d'acquisition de données visant à détenir une meilleure connaissance du territoire

24 nouvelles stations hydrométriques, pour un total de 254	12 nouveaux points de prévision diffusés, pour un total de 140	13 bassins versants modélisés sous forme de cartes prévisionnelles	5 rivières caractérisées à l'aide d'une technologie novatrice : Chaudière, Petit-Saguenay, Saint-Jean, Batiscan, Sainte-Anne	10 000 photographies aériennes numérisées sur un total de 600 000
---	---	---	---	--